

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE

Date d'affichage :

20 02 2020

L'an deux mille vingt, le 17 février 2020 à 18h30, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Patrick PETITJEAN, Président.

Date de convocation :

10/02/2020

Nombre de délégués :

En Exercice : 12

Présents : 11

Votants : 11

Absents :

Excusés : 1

PRESENTS : PETITJEAN P ; BAUD J-B ; BERNARDIN D ; DAVID F ; DECOTE Y ; FASSET G (CD39) ; LAGALICE C ; MEUGIN O ; OGIER H ; PICHON JC ; VALENTIN L.

EXCUSES : HUDRY JL;

SECRETAIRE DE SEANCE : Henri Ogier

20-10

Objet : Cotisations adhérents 2020

Conformément au budget primitif 2020, le Président propose de voter les cotisations syndicales qui seront appelées pour l'année 2019,

Et

Vu l'article 6 de la convention de mise à disposition des digues départementales, et conformément aux dispositions financières de la convention de mise à disposition des services du Département, prévoyant une contribution de 380 000 € desquels il convient de déduire le prévisionnel des prestations de services réalisées par le Département,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **VALIDE**, conformément aux éléments du budget, le montant des cotisations syndicales pour l'année 2020 :
 - Communauté de Communes du Val d'Amour : 85 115€
 - Communauté de Communes de la Plaine Jurassienne : 108 979€
 - Communauté d'Agglomération du Grand Dole : 143 746€
 - Communauté de Communes Jura Nord : 35 113€
 - Communauté de Communes Cœur du Jura : 84 045€
 - Conseil Départemental du Jura : 300 000 €

- **AUTORISE** le Président à émettre les titres de recette.

Pour extrait conforme,

Le Président du syndicat mixte Doubs Loue,



Patrick PETITJEAN